

## **Retour sur accident en escalade le 14 septembre 2025**

### Contexte :

Cycle initiation à l'escalade (2eme journée), journée en SAE, 17 participants plus les encadrants.

Exercice type « école de vol et assurage » à réaliser pour valider les prérequis nécessaires à l'autonomie

Un binôme débutant grimpeur (F)- assureur (C), et un encadrant expérimenté (V) au contre-assurage

### description:

Après une arrivée tardive de C en après-midi à cause d'une fatigue marquée, formation du binôme avec F, encadré par une grimpeuse avertie. Voie d'échauffement réalisée, début de l'atelier « vol ».

A ce moment, la personne qui encadre préfère se faire remplacer par quelqu'un de plus expérimenté (V). Celui-ci se place au contre assurage. Un premier petit vol de F au-dessus de la 3eme dégain est arrêté par C, mais avec un ressenti anormal sur la position de ses mains. Un échange avec V permet de proposer une correction et un nouvel essai.

Un second vol est donc demandé à F, qui doit le faire sans prévenir, presque arrivée à la 4eme dégain. F redémarre donc en tête. A un moment donné, V identifie la posture des mains à corriger et le mentionne à C, qui se trouve distraite un instant de la surveillance de la grimpeuse. C'est l'instant où F déclenche son vol. C a bien arrêté le vol, mais celui-ci était plus long et F est arrêtée en percutant son assureuse qui a été projetée en hauteur.

L'assureuse se plaint tout de suite de fortes douleurs (nuque, dos...) et les secours sont vite organisés. Plusieurs personnes sont en mesure d'assurer la prise en charge de premiers secours, suivie par l'intervention des pompiers. La mise en sécurité est faite dans de bonnes conditions.

La blessure s'avérera ensuite nécessiter un mois d'arrêt de travail

### Actions correctives décidés par l'équipe d'encadrants:

Ce type d'exercice ne doit être réalisé qu'après le mousquetonnage de la 4eme dégain, et toujours avec l'accord de l'encadrant.

### Analyse complémentaire plus générale:

Plus d'attention à la prise en compte de l'état de santé des participants. Et reporter la participation à l'activité si besoin.

Ces exercices de vols et assurances d'apprentissage doivent être progressifs dans leur amplitude et rester psychologiquement acceptable par les débutants.

Contrôler le nombre d'acteurs sur la structure (débutants + encadrants) et vérifier que tout le monde a bien la place pour évoluer.

Rappeler la consigne de laisser libre le couloir de chute du grimpeur.

La déclaration d'accident est à faire dans les 2 semaines auprès de l'assurance de la fédération.